COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois d'octobre à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 1 octobre 2024

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Eugéna RITAINE, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Michelle LEFEBVRE,

Etaient absents ou excusés : Doriane DELHEZ procuration donnée à Isabelle BAHEU, Joseph CARLIER procuration donnée à Anthony GOMEL, Etienne DILLY, Adrien DILLY

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 OCT. 2024

Secrétaire de séance : Isabelle BAHEU

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°42 /2024 : Demande de subventions DETR 2025 et MMU 2025 et Amende de Police pour le projet d'aménagements sécuritaires des accotements le long de la RD 190 – Tranche optionnelle 2

La commune de DOHEM souhaite poursuivre l'amélioration de ces voiries avec notamment l'aménagement sécuritaire de la route départementale 190 située sur le Hameau de Maisnil-Dohem.
Ces travaux sont la continuité de la tranche ferme réalisée de juin 2021 septembre 2022 et de la tranche optionnelle 1 réalisée en 2023 et en sont la suite logique.
Cette tranche optionnelle 2 consiste :

- à bordurer la chaussée et de la calibrer à 5.50m fil d'eau en accord avec le Conseil Départemental,
- à la mise en place d'un réseau d'assainissement en eau pluviale aujourd'hui absent sur une partie du secteur en question
- Sécuriser les piétons avec l'aménagement de liaisons douces aux normes PMR

Le coût des travaux s'élevant à 566 827€HT est éligible à de la DETR 2025 et au MMU 2025.
Les frais de maîtrise d'œuvre et d'études s'élèvent à 10 833.33 €HT, soit un montant total de l'opération subventionné s'élevant à 577 663.33 € HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total :	577 663.33 €HT	
Conseil Départemental MMU 2025	200 000 € soit	34.62 %
DETR 2025	109 409 € soit	18.94 %
Amende de Police	15 000€ soit	2.60 %
Autofinancement communal :	253 254.33 € soit	46.84 %

L'échéancier de réalisation du projet sera le suivant :
Démarrage des travaux en janvier 2025
Fin de travaux en juillet 2025

Le Conseil municipal décide à 13 voix dont 2 par procuration :

- De présenter au titre de la DETR 2025, du MMU 2025 un dossier concernant les travaux de réalisation d'accotement située à Dohem pour un montant total de travaux éligible de 577663.33 €HT
- D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

L'assemble délibérante autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de la subvention au titre de la DETR 2025, du MMU 2025 et des amendes de police.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 10/10/2024
et publication le 10/10/2024

Dohem, le 10/10/2024

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
11 OCT. 2024

